



Conseil régional

**Motion du Conseil régional d'Ile-de-France pour une décentralisation à l'échelle des régions**

Le Président de la République l'a annoncé, le nouveau Premier ministre l'a confirmé, l'Etat souhaite engager un nouvel acte de la décentralisation.

La Région est le territoire pertinent de cette évolution institutionnelle. L'Ile-de-France souhaite que la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales soit posée à nouveau.

Le mouvement des « Gilets jaunes », les récents scrutins mais surtout la crise sanitaire ont en effet clairement mis en évidence une exigence des citoyens de rapprocher la décision publique des territoires. Cette exigence ne peut être ignorée plus longtemps.

Ce contexte montre combien la décentralisation peut être un moyen décisif pour coordonner les politiques publiques et corriger les inégalités. Il faut donc donner davantage de souplesse et de capacité aux initiatives locales.

Nous devons changer de paradigme : comme chez nos voisins, les collectivités locales doivent devenir l'échelon de référence et l'Etat doit se recentrer sur des missions plus essentielles pour libérer des énergies qui ne demandent qu'à s'exprimer. La France a tout à y gagner.

**La Région Ile-de-France est prête à un nouvel acte de décentralisation qui s'accompagne de transferts de blocs de compétences cohérents, de moyens et d'une plus grande autonomie fiscale.**

Nous attendons de l'Etat qu'il donne toute sa place à la Région dans les instances relevant de ces nouvelles compétences.

Nous voulons engager avec l'Etat une concertation réelle, des échanges constructifs et prospectifs. Nous souhaitons l'aborder dans le dialogue et l'écoute de tous les partenaires.